



POLYNESIE FRANCAISE

Ministère en charge de l'économie
Code des débits de boissons

DECLARATION PREALABLE DE FABRICATION DE BOISSONS ALCOOLIQUES

(Art. LP 120-1-I du code des débits de boissons)

**La déclaration ne constitue pas une autorisation de commercialiser.
La fabrication pour sa consommation personnelle n'est pas soumise à déclaration.**

I IDENTITE DU FABRICANT ¹

Pour une (ou des) personne(s) physique(s) :

Nom de naissance :

Nom de naissance :

Nom de naissance :

Nom d'usage :

Nom d'usage :

Nom d'usage :

Prénom :

Prénom :

Prénom :

Adresse du domicile :

Adresse du domicile :

Adresse du domicile :

Profession :

Profession :

Profession :

Pour une personne morale :

Nom(s) et prénom(s) du représentant légal :

Qualité du représentant légal ² :

Raison sociale de la société :

Type de société :

¹ Nom de naissance, nom d'usage le cas échéant et prénom(s) en capitales

² Notamment (non limitatif) :

- Gérant(s) de la SARL, de l'EURL, de la SNC
- Président ou directeur général ou directeur général délégué de la SAS
- Directeur général ou directeur général délégué de la SA

Pour une personne physique ou morale :

N° T.A.H.I.T.I. : _____ N° R.C.S : _____

Numéro de téléphone : _____

Adresse géographique : _____

Boite postale : _____ Commune : _____

Email : _____

II BOISSONS ALCOOLIQUES

Nom de la boisson alcoolique :

Composition de la boisson alcoolique :

Adresse géographique du site de fabrication :

Présentez son mode de fabrication (mode de production, matériels utilisés, niveau de production envisagé, ...) :

III ENGAGEMENTS

☐ Je certifie l'exactitude des informations figurant dans la présente déclaration ³(3)

³ La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (articles 313-1, 313-3, 433-19, 441-1 et 441-7 du code pénal)

☐ Je suis informé qu'en application de l'article LP 120-1-I du code des débits de boissons, toute modification apportée à la boisson alcoolique déclarée ou à son mode de fabrication doit faire l'objet d'une déclaration **préalable** auprès de la DGAE

☐ Je suis informé que cette déclaration n'empêche pas licence de débits de boissons et ne m'autorise pas à vendre à la boisson alcoolique concernée

Fait en deux exemplaires, à _____, le _____

Signature du (ou des) fabricant(s) ou de son représentant légal :

IV Pièces à fournir

Document	A fournir
Pièce d'identité du fabricant (ou du représentant légal) en cours de validité	X
Pour une personne morale, lorsque la personne qui effectue la demande n'est pas le représentant légal, justificatif de son habilitation	X
Extrait Kbis et statuts de la société ou projet de statuts ou le cas échéant, la déclaration de création ou de modification délivrée par le CFE, le cas échéant extrait K (pour une personne physique envisageant une commercialisation)	X
Etiquette ou maquette de l'étiquetage de la boisson alcoolique si le projet comporte une commercialisation	X
Le cas échéant, tout document justifiant de la composition et du mode de fabrication de la boisson alcoolique	X

Les données à caractère personnel collectées par la Direction générale des Affaires économiques (DGAE), directement auprès de vous font l'objet d'un traitement ayant pour finalité la gestion des débits de boissons.

Ce traitement est fondé sur la mission d'intérêt public de la DGAE, en matière économique. Il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'article LP 120-1-I du code des débits de boissons.

Les données indiquées dans le présent formulaire sont, à ce titre, obligatoires. A défaut la DGAE ne pourra satisfaire à votre demande.

Elles sont à destination de la cellule des activités et professions réglementées de la DGAE conformément à l'arrêté n° 1036 CM du 21 juillet 2011 modifié portant création, organisation et fonctionnement du service administratif dénommé « Direction générale des Affaires économiques ». Elles sont conservées pendant toute votre activité puis 1 an à compter de la cessation de votre activité d'exploitant de débits de boissons.

Conformément à la loi informatique et libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement, droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, que vous pouvez exercer, en justifiant de votre identité, aux adresses suivantes :

Direction générale des Affaires économiques BP 82 – 98 713 Papeete TAHITI

Tél. : (+689) 40 50 97 97

Fax : (+689) 40 50 97 79

Courriel : secretariat.dgae@administration.gov.pf.

Pour des questions sur vos données, vous pouvez contacter la Déléguée à la Protection des Données aux adresses suivantes :

DPO, à la Direction du Système d'Information de la Polynésie française (DSI),

BP 4574 - 98 713 Papeete

Courriel : dpo@administration.gov.pf.

Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL www.cnil.fr, si vous estimez que vos droits n'ont pas été respectés.

